

Dossier de presse

Saint-Nazaire, le 20 décembre 2023

Mobilité

HÉLYce+ : la mobilité augmentée pour les habitantes et habitants de l'agglomération

Les mobilités représentent un des enjeux majeurs du territoire tant leur apport est transversal pour **l'environnement**, pour **le pacte social**, pour **le développement économique**, également pour **la santé de chacune et de chacun**. Pour améliorer les mobilités et donner toutes leurs places à celles dites douces, penser un projet global pour l'agglomération nazairienne nécessite à la fois d'intervenir sur la qualité et le confort de lignes de bus à haut niveau de service pour favoriser l'usage de solutions collectives, à la fois repenser les aménagements pour qu'ils soient plus inclusifs. C'est bien toute l'ambition de ce grand projet de mobilité pour Saint-Nazaire agglomération. Dans le cadre du Plan de déplacements urbains (PDU), Saint-Nazaire agglomération a pour **objectif en 2030 de passer à 8% de déplacement en transports collectifs sur le territoire** (contre 6% en 2022).

La mise en œuvre **des trois lignes de bus à haut niveau de service du projet hÉLYce+** est prévue pour **fin 2025**. Après Montoir-de-Bretagne en novembre dernier, **les travaux vont débuter sur la route de la Côte d'Amour et l'avenue Hector Berlioz à Saint-Nazaire et le quartier de Certé à Trignac dès le début de l'année 2024**. Puis, le centre-ville de Trignac, le boulevard Emile Zola et l'avenue Pierre de Coubertin à Saint-Nazaire bénéficieront de travaux de requalification.

HÉLYce+ c'est aussi des aménagements pour **favoriser les modes actifs** (itinéraires cyclables sécurisés, cheminements piétons plus agréables), des **espaces végétalisés**, une **gestion la plus naturelle possible de l'eau pluviale**, le choix d'une **motorisation électrique** des bus pour répondre aux enjeux écologiques, un **nouveau dépôt**, une extension des ateliers et du siège de la STRAN.

SOMMAIRE

I-	HÉLYce+ : les travaux démarrent à Saint-Nazaire et Trignac.....	p4
1.	Montoir-de-Bretagne (ligne 1).....	p4
o	Centre-ville.....	p4
o	Rue Henri Gautier, secteur Cadréan.....	p5
2.	Saint-Nazaire (lignes 1,2,3).....	p6
o	Route de la Côte d'Amour.....	p6
o	Avenue Hector Berlioz.....	p7
o	Boulevards Leferme, Zola et rue de la Ville Halluard.....	p8
o	Avenue Coubertin.....	p9
3.	Trignac (ligne 2).....	p9
o	Quartier Certé, rue Jean-Marie Perret.....	p9
o	Centre-ville.....	p10
II-	Une nouvelle flotte de véhicules : 40 bus électriques à recharge rapide.....	p11
III-	Le dépôt de bus de Saint-Nazaire agrandi.....	p12

CONTACT PRESSE

—
Ameline Vivier
Service presse
Saint-Nazaire agglomération

07 86 39 85 03
ameline.vivier@saintnazaireagglo.fr

Hélyce+, c'est **trois lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)** qui circuleront de manière **plus régulière** et **fréquente** avec une **amplitude horaire élargie**, le développement de **voies cyclables** et **d'espaces végétalisés pour fin 2025**.

⇒ Les **autres lignes du réseau (U1, U2, U3, U4, C1, C2, T3, T4, T5, S/D...)** seront également **modifiées** en cohérence avec les trois nouvelles lignes hélyce+. L'offre de ce nouveau réseau s'adaptera aux besoins spécifiques des 10 communes notamment pour desservir les zones d'emplois et favorisera la connexion avec les autres modes de déplacements. L'ensemble du réseau de l'agglomération sera dévoilé en temps voulu.



Plan des 3 lignes de bus à haut niveau de service pour fin 2025 ©Saint-Nazaire agglomération

Modification des terminus de la ligne 2 :

A la suite de la concertation, d'études approfondies et afin de préserver les 50 arbres en bonne santé situés sur le Square des 4 Frères Berthaud (qui devait être le terminus de la ligne 2), le terminus est finalement prolongé jusqu'aux Jaunais. Au Nord, le terminus qui devait s'installer dans le centre-ville de Trignac (devant la mairie) est prolongé jusqu'à la rue Jean-Baptiste Marcet (en face de la salle Dulcie September) afin de desservir la zone d'emplois Altitude située à proximité.

Un projet concerté avec les habitants

Saint-Nazaire agglomération a organisé une concertation au printemps 2022 afin d'informer et associer, les habitants, les acteurs économiques et associatifs du territoire au projet héliYce+ via plusieurs temps d'échange (réunions publiques, rencontres, forum, ateliers...). Plusieurs sujets ont été abordés : le réaménagement des espaces publics, la connexion entre les modes de déplacements, les accès aux équipements, commerces et bassins d'emplois, les services à développer pour favoriser l'usage des transports en commun... Quelques chiffres : **24 rencontres, 985 participants et 846 contributions recueillies.**

HéliYce+ en chiffres :

Des espaces publics réaménagés :

- Les **3 lignes héliYce** circuleront sur près de **44 km** de voirie (18,5km pour la ligne 1, 18,5 km pour la ligne 2 et 6,7 km pour la ligne 3 – 4km en commun pour les lignes 1 et 2)
- **22 km de voiries et chaussées réaménagées** (15,5 km seront réalisés dès fin 2025) dont **17,5 km d'aménagements cyclables séparés** (11 km réalisés dès fin 2025)

Plus de fréquence de passage pour les lignes héliYce :

- une amplitude horaire de **5h à 23h**
- toutes les **10 minutes** tout au long de la journée (de 7h à 19h), toutes les **15 minutes** pendant l'été
- toutes les **20 minutes** avant 7h et de 19h à 20h
- toutes les **30 minutes** après 20h, le dimanche et jours fériés

Une régularité assurée avec :

- **12 kilomètres** de voies réservées aux bus (8 km aujourd'hui)
- **42 carrefours à feux** avec une priorité assurée pour les bus d'ici fin 2025 (+7 après 2026)

Un service amélioré :

- **73 700 habitants à moins de 10 minutes à pied** d'un arrêt héliYce (43 400 aujourd'hui)
- **36 800 emplois à moins de 10 minutes à pied** d'un arrêt héliYce (20 400 aujourd'hui)
- **13 800 étudiants, élèves de collèges et lycées** à moins de 10 minutes à pied d'un arrêt héliYce

Objectifs de fréquentation :

- **Augmentation de 28 400 à 42 000 voyageurs par jour (sur l'ensemble du réseau).**
- Sur les 3 lignes héliYce : **32 000** voyageurs par jour en 2025 (contre 16 000 aujourd'hui sur 1 ligne)

Des arrêts accessibles et confortables :

- **55** nouvelles stations aménagées d'ici fin 2025 (22 stations existantes)
- **21** stations aménagées après 2026 donc **76 stations héliYce à terme**

Coût du projet : 154,3 M€.

43,6 M€ : bus électriques.

19,9 M€ : extension du dépôt de bus.

86 M€ : aménagement des voiries

5,1 M€ : autres projets (billettique, priorité feux, études...)

HÉLYce+ : les travaux démarrent à Saint-Nazaire et Trignac

Les travaux qui ont débuté à Montoir-de-Bretagne en octobre dernier se poursuivent. À Saint-Nazaire et Trignac ils vont démarrer dès le début de l'année 2024.

1. Montoir-de-Bretagne (ligne 1)

Centre-ville de Montoir-de-Bretagne : les travaux lancés en novembre dernier se poursuivent

Quels aménagements ?

Les rues Pasteur et Jean Jaurès seront transformées en « chaucidou » (création de bandes cyclables de chaque côté de la route). Les voitures circuleront en sens unique sur une partie de ces deux rues mais le double sens sera conservé pour les bus de la ligne 1 et les vélos. Les trottoirs seront élargis, des nouvelles végétations seront plantées, les arrêts minute et les places de stationnement seront conservés pour l'accès aux commerces (en complément du parking de la Poste récemment réglementé en zone bleue par la commune pour garantir la bonne rotation des véhicules).

Une piste cyclable à double sens sera aménagée rue du Dr Schweitzer, l'arrêt de bus Nord sera réaménagé et les trottoirs et la chaussée seront requalifiés.

Quel calendrier ?

Les travaux de réseaux (eau, électricité, gaz et télécom) ont débuté le 30 octobre dernier dans le centre-ville de Montoir-de-Bretagne, rue Jean Jaurès (entre l'Hôtel de Ville et la rue de Normandie) et se poursuivront jusqu'à l'été prochain 2024. L'aménagement de la voirie commencera à la fin du premier trimestre 2024 jusqu'à début 2025. Pour les travaux des rues Pasteur et Dr Schweitzer, les dates sont en cours de calage.



Vue de la future rue Jean Jaurès à l'arrêt de bus « Montoir Centre » - image non contractuelle © copyright Osty et associés



Les futures rues du Dr Schweitzer et Louis Pasteur à Montoir-de-Bretagne en 2025 - croquis d'ambiance non contractuels ©Osty et associés

Plus d'infos : le [communiqué de presse sur le chantier héliYce+ centre-ville à Montoir-de-Bretagne](#).

Rue Henri Gautier, secteur Cadréan à Montoir-de-Bretagne : livraison fin 2024

En parallèle des travaux en centre-ville, des travaux de réseaux sont déjà en cours rue Henri Gautier qui prennent en compte l'arrivée d'héliYce+.

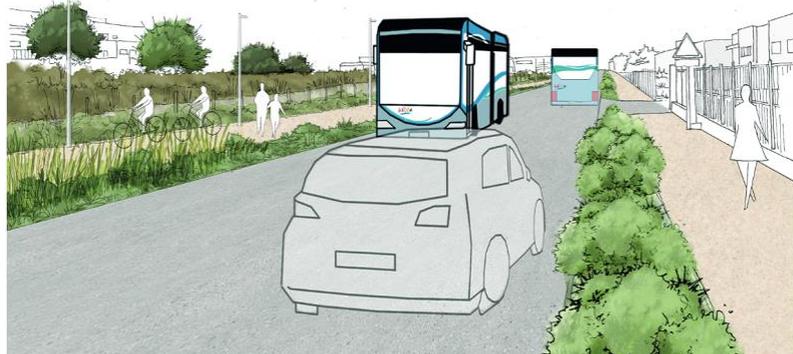
Quels aménagements ?

Avec ses 1,4 km de long, la rue Henri Gautier a un statut de voie logistique et de transit majeur pour les activités industrielles de la zone de Cadréan et du Port. Les aménagements prévus ont pour but de préserver une voie de circulation à double sens aux dimensions et caractéristiques adaptées aux flux de poids lourds, sur laquelle circuleront également les bus. L'aménagement des abords de la voie permettra d'y créer des espaces sécurisés et confortables de circulation des cycles et des piétons, isolés de la voie par quelques espaces de noues végétalisées. Cette rue accueillera trois stations de bus reconfigurées (Anatole France / Airbus / Cadréan). A proximité, sera également créé un arrêt supplémentaire "Gare de Montoir" aux abords du giratoire qui permettra d'assurer une desserte en bus de la gare de Montoir-de-Bretagne.

Quel calendrier ?

Les travaux anticipés de rénovation des réseaux d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales, menés par Saint-Nazaire agglomération depuis juin dernier vont se terminer fin 2023. Des travaux d'enfouissement des réseaux télécom et d'électricité par TE44 sont prévus au début du printemps 2024. Les travaux de voirie démarreront ensuite en juin 2024 pour une durée de 4 à 6 mois.

A noter : Saint-Nazaire agglomération mène une réflexion pour proposer une solution de déplacements pour permettre l'embauche des salariés du secteur de Cadréan dès l'horaire de leur première embauche à 4h45.



La future rue Henri Gautier à Montoir-de-Bretagne en 2025 - croquis d'ambiance non contractuel ©Osty et associés

2. Saint-Nazaire (lignes 1, 2 et 3)

Début des travaux route de la Côte d'Amour

Les travaux démarrent début janvier pour deux ans route de la Côte d'Amour, un axe important de trois kilomètres sur le tracé de la ligne 2 entre Trignac et Saint-Marc. Pour permettre la circulation des bus à une fréquence accrue, mais aussi faciliter la pratique du vélo et de la marche dans un cadre sécurisé et végétalisé, la route de la Côte d'Amour va bénéficier d'un réaménagement complet.



Route de la Côte d'Amour, secteur Galicheraie près de l'allée des Petrels (vue dans 5 ans) - Image non contractuelle ©Osty et associés

Quels aménagements ?

De la place Bourdan à Océanis, les bus héliYce circuleront sur une voie centrale qui leur sera dédiée. Par endroits, pour s'adapter aux différents secteurs, ils partageront la voie avec les voitures, mais des couloirs d'approche leur donneront la priorité aux carrefours. Cet aménagement permettra de conserver une partie des stationnements et de créer des pistes cyclables séparées de la chaussée automobile, chaussée réduite à une voie dans chaque sens. C'est un nouvel itinéraire de vélo à haut niveau de service qui reliera le quartier du Pertuischaud à Océanis. Des plantations embelliront le cadre. L'embellissement passera aussi par l'enfouissement des réseaux aériens.

A noter : les travaux comprendront des interventions sur les réseaux (pose de premières canalisations) dans le cadre du projet de réseau de chaleur.

Quel calendrier ?

La première phase des travaux, pendant l'année 2024, est consacrée à la rénovation, à l'enfouissement et parfois au dévoiement des réseaux d'électricité, d'eau, de gaz ou de télécommunication. Puis, au tour des aménagements de voiries et trottoirs et des plantations de mi-2024 à fin 2025. Le giratoire d'Océanis fera l'objet d'une intervention pour le végétaliser pour partie sur son pourtour, les travaux seront réalisés à l'automne 2024.

Plus d'infos : le [flyer sur les aménagements de la Côte d'Amour](#).



Route de la Côte d'Amour, secteur Vecquerie Nord (vue depuis le carrefour avec la rue Pitre Grenapin) - Image non contractuelle ©Osty et associés



Route de la Côte d'Amour, secteur Phare de Kerlédé - Image non contractuelle ©Osty et associés

Avenue Hector Berlioz : place aux mobilités actives

Entre le giratoire de Plaisance et jusqu'à la Place Bourdan, l'avenue Hector Berlioz de 450m de long va être réaménagée dans le but d'apaiser la circulation (largeur de la voie automobile réduite et espaces dédiés aux modes actifs élargis).



Avenue Hector Berlioz - Image non contractuelle ©Osty et associés

Quels aménagements ?

Créations de pistes cyclables de part et d'autres de la rue. Elles seront séparées de la circulation automobile pour d'avantage de confort et de sécurité. De nouveaux arbres d'alignement seront plantés en lieu et place des actuels platanes qui présentent des signes de maladies (une cinquantaine est attaquée par un champignon) et peuvent pour certains représenter un risque de sécurité. L'enfouissement des lignes électriques permettra à cette nouvelle strate arborée de se développer correctement.

Quel calendrier ?

Les travaux débutent à partir de mi-février 2024 pour les travaux de réseaux et se termineront à l'été 2025.

Boulevards Paul Leferme et Emile Zola (entre la rue Combes et Montoir), rue de la Ville Halluard (entre la rue Gautier et le Bd Leferme) : un réaménagement complet

Ces espaces publics sont un axe majeur de la ville et de déplacements quotidiens domicile/travail avec une moyenne de 1000 vélos par jour. Ce secteur est marqué par de nombreuses intersections qui vont bénéficier d'un cadre apaisé avec des aménagements dédiés aux modes doux et paysagers.



Vue du boulevard Emile Zola - ©Bureau d'études et d'aménagement urbain de Saint-Nazaire agglomération

Quels aménagements ?

Les bus héliYce circuleront sur la voie partagée avec les voitures, sauf sur le boulevard Leferme dont le réaménagement viendra conforter le couloir d'approche expérimenté depuis 2021. Des pistes cyclables à double sens seront créées dans la continuité de celles créées boulevard Leferme. Les trottoirs seront réaménagés tout comme les intersections, les réseaux enterrés, l'éclairage public sera plus adapté et les espaces végétalisés.

Quel calendrier ?

Du 2^{ème} trimestre 2024 à début 2025 pour le boulevard Leferme et la rue de la Ville Halluard

Du 3^{ème} trimestre 2024 à fin 2025 pour le Boulevard Zola (entre la rue Combes et Montoir).

Des travaux complémentaires à partir de 2026

Certains aménagements interviendront après la mise en service des nouvelles lignes de bus héliYce, notamment :

- Avenue de Saint-Nazaire, ligne 2
- Plusieurs secteurs de la ligne 3 à Saint-Nazaire

Avenue Pierre de Coubertin : favoriser la cohabitation des modes de déplacements

La requalification de l'avenue Pierre de Coubertin prévue sur toute sa longueur, aura pour objectif d'améliorer la cohabitation des usages, de végétaliser et de garantir une durabilité de la chaussée.

Quels aménagements ?

Réfection de la chaussée, reconfiguration des trottoirs pour améliorer la circulation des cycles en lien avec les espaces d'arrêts et d'attente des bus scolaires. Les aménagements seront complétés par des plantations selon les opportunités de création de fosses ou d'emprises existantes en rives de la voie.

Quel calendrier ?

Les travaux d'aménagement de voirie se dérouleront de janvier 2025 jusqu'à l'automne 2025. Ils seront précédés en 2025 de quelques interventions ponctuelles de reconfiguration de réseaux.

3. Trignac (ligne 2)

Quartier Certé : la rue Jean-Marie Perret embellie et apaisée

La ligne 2 desservira Certé en reprenant le tracé de la ligne actuelle, de Trignac à Plaisance-Coubertin. Les travaux démarrent dès la fin du mois de février pour un an.

Quels aménagements ?

La rue Jean-Marie Perret sera réaménagée en « chaucidou » avec la mise en sens unique pour les voitures dans le sens Nord/Sud et le maintien d'un double sens pour les bus et vélos (bandes cyclables de chaque côté). Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques seront également nécessaires afin de rendre les espaces plus agréables et permettre l'agrandissement des trottoirs. Pour un cadre plus apaisé, le quartier sera limité à 30 km/h (comme toute la commune).

Quel calendrier ?

- De fin février à l'été 2024 : enfouissement des réseaux.
- De fin 2024 à mi-2025 : aménagements voirie.



Rue Jean-Marie Perret à Trignac en 2025 - Croquis d'ambiance non contractuel

Centre-ville de Trignac : début des travaux en mars 2024

La ligne 2 desservira le centre-ville de Trignac en empruntant la rue Marie Curie, rue de la Mairie, rue Fernand Pelloutier et rue du Stade pour rejoindre son terminus Altitude au niveau de la salle Dulcie September. Les travaux démarrent dès mars prochain jusqu'à la fin d'année 2025. Ils se réaliseront en coordination avec l'opération d'aménagement du centre-ville de Trignac.

Quels aménagements ?

La rue Marie Curie sera reprise dans son ensemble avec le réaménagement de la voirie, des trottoirs et l'insertion d'aménagement cyclable. Ces aménagements seront réalisés en coordination avec l'opération d'aménagement du centre-ville de Trignac qui débutera ces travaux à la suite.

La rue du stade verra sa structure de voirie reprise pour être renforcée.

Quel calendrier ?

Mi-2024 à fin 2025.

Une nouvelle flotte de véhicules : 40 bus électriques à recharge rapide

Dès 2020, Saint-Nazaire agglomération a fait le choix de se tourner vers la transition énergétique de sa flotte d'autobus dans le cadre de l'adoption du PDU en cohérence avec le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de 2019.

Après une étude sur les différentes motorisations possibles et en s'appuyant sur les retours d'expérience de plusieurs autres réseaux, l'agglomération a fait le choix d'autobus électriques à batteries. Ainsi, elle prévoit **l'acquisition de 40 bus articulés** pour les trois lignes héliYce à partir de 2025. Des totems de recharge électrique (2 par terminus) reliés à une sous-station électrique seront installés à chaque fin de ligne. Des sanitaires pour les chauffeurs et des locaux de repos (1 par terminus) compléteront les aménagements.

Comment recharger les batteries ?

A chaque terminus de chaque ligne, le bus électrique héliYce pourra se recharger en quelques minutes, durant la nécessaire régulation de la ligne et la pause des conducteurs. L'autobus équipé d'un bras mobile sur le toit (appelé pantographe) se déploie sous un dôme pour une recharge à haute puissance (320 kW). A l'issue de la recharge, le pantographe redescend et le conducteur peut positionner l'autobus à la première station de la ligne pour débiter son service. L'agglomération a choisi ce système de recharge rapide en raison de la longueur des lignes (environ 20km), l'autonomie des véhicules et des contraintes d'exploitation plutôt qu'un processus de recharge lente la nuit sur site de dépôt.

Quel calendrier ?

23 autobus électriques seront livrés à partir de la mi-2025 afin de préparer la mise en service des nouvelles lignes. **Une deuxième phase de livraison de 17 bus est prévue à partir de mi-2027.**

A noter : le déploiement des bus électriques se fera progressivement de fin 2025 à 2027 pour des raisons de coût de durabilité (utilisation de la flotte actuelle jusqu'à sa durée de vie maximale). Durant cette période, 23 autobus électriques côtoieront les 17 bus thermiques actuels (norme EEV) pour ensuite passer au 100% électrique fin 2027.

Quel type de bus ?

A l'issue d'une consultation pour laquelle les principaux constructeurs d'autobus ont répondu, l'agglomération a retenu le **groupement Heuliez (groupe IVECO) / ABB / Dalkia**, en raison de la meilleure qualité technique de l'offre proposée. Ce groupement a déjà livré des autobus électriques de ce même type pour les réseaux de Nice et Cannes, avec un niveau de fiabilité éprouvé. Ces autobus seront construits à proximité, à l'usine Heuliez située à Rorthais (Deux-Sèvres) entre Cholet et Bressuire.



Exemples de bus conçus par Heuliez-IVECO

Le dépôt de bus de Saint-Nazaire agrandi

Afin d'accueillir les nouveaux conducteurs ainsi que la nouvelle flotte d'autobus électriques et les entretenir, le dépôt de bus situé derrière le théâtre Simone Veil sera agrandi.

Cette opération se déroulera en deux temps. La première partie consistera à créer un parking de stockage des bus électrique de l'autre côté du boulevard de la Libération (ancien site stock Ouest). Ce parking comprendra des installations de recharges électriques ainsi que des panneaux photovoltaïques. Le bureau d'étude SCE est en charge de la conception de ce site. Ce site verra le jour au printemps 2024.

La deuxième partie consiste à agrandir et adapter les ateliers de maintenance des bus pour entretenir cette nouvelle flotte, mais aussi à réaliser un nouveau bâtiment d'exploitation qui permettra d'accueillir les conducteurs avant leur prise de poste ainsi que le personnel en charge de la surveillance du réseau et de nouveaux locaux sociaux. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit. Le groupement retenu par Saint-Nazaire Agglomération est DLW Architectes Associés, AIA Ingénierie, SCE, Itac et Argenium. Le projet verra le jour en fin d'année 2026.



Vue perspective du bâtiment tertiaire

Bâtiment d'exploitation de la STRAN, boulevard de la libération - © DLW Architectes



Vue perspective de l'atelier de maintenance

Extension de l'atelier de maintenance des bus, rue Henri Gautier - © DLW Architectes

Infos travaux et projet héliYce+

Une information régulière sera proposée aux habitants de l'agglomération afin de les tenir informés du programme des travaux et des éventuels changements liés à la vie quotidienne (déviation automobile, report des arrêts de bus, etc.). Cette information sera disponible sur le site Internet héliYce+ et dans les boîtes aux lettres des secteurs en chantier.

Des médiatrices et médiateurs sont régulièrement présents sur le terrain pendant les travaux pour répondre aux questions des habitants.

Contact : helyceplus@saintnazaireagglo.fr

Plus d'infos : saintnazaireagglo.fr/helyce